

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 8 octobre 2024, à 18 h

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 530, avenue Davaar à Outremont, le mardi 8 octobre 2024, à 18 h.

Les sujets qui seront traités lors de cette séance sont ci-après mentionnés.

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le Programme décennal d'immobilisations (P.D.I.) 2025-2034 et sur le Budget de fonctionnement 2025.

La période de questions et commentaires des citoyens sera tenue comme suit :

- Pour s'inscrire, vous devez transmettre vos questions avant 17 h le mardi, 8 octobre 2024 en cliquant sur lien suivant [Événements à venir](#), choisir la date de la séance, cliquer sur le lien du formulaire et le compléter lorsqu'il est disponible en ligne ;
- Pour s'inscrire il faut aller sur le site montreal.ca/outremont, se rendre à la section en bas de la page « Mairie d'arrondissement | Tous les séances », choisir la date de la séance, cliquer sur le lien formulaire et compléter le formulaire Google disponible en ligne ;
- Toute question reçue avant 17 h le mardi, 8 octobre 2024 sera recevable et soumise au conseil d'arrondissement.

Les questions seront traitées dans leur ordre de réception.

Vous pouvez également vous inscrire sur place à partir de 17 h 30 pour poser votre question.

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Mot du Maire et des élues
- 10.03** Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 8 octobre 2024, à 18 h
- 10.04** Présentation du budget de fonctionnement 2025 et du Programme d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement d'Outremont
- 10.05** Période de questions des citoyens

30 – Administration et finances

- 30.01** Dresser le budget de fonctionnement 2025 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser des affectations de 130 000 \$ dans les revenus reportés - unités de stationnement, 250 000 \$ dans les revenus reportés - parcs et terrains de jeux ainsi que 336 000 \$ aux surplus libres d'arrondissement
- 30.02** Dresser le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement d'Outremont

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1243711016

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Daa Gestion du territoire_du patrimoine et des services administratifs , Division soutien administratif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dresser le budget de fonctionnement 2025 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser des affectations de 130 000 \$ dans les revenus reportés - unités de stationnement, 250 000\$ dans les revenus reportés - parcs et terrains de jeux ainsi que 336 000\$ aux surplus libres d'arrondissement

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1243711016;

Il est recommandé au conseil de l'arrondissement:

DE DRESSER le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2025 et de le transmettre au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif, tel qu'indiqué au sommaire décisionnel;

D'ENTÉRINER la structure organisationnelle 2025 de l'arrondissement;

D'AUTORISER, dans le cadre du budget 2025, une affectation de 250 000 \$ provenant du fonds des parcs, 130 000 \$ du fonds de stationnement, 80 000 \$ du fonds d'urgence climatique et d'un montant de 256 000 \$ provenant des surplus de l'arrondissement pour un total de 716 000 \$.

Signé par Jean-François MELOCHE Le 2024-10-04 12:33

Signataire :

Jean-François MELOCHE

directeur(-trice) arrondissement (ii)
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1243711016

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Daa Gestion du territoire_du patrimoine et des services administratifs , Division soutien administratif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dresser le budget de fonctionnement 2025 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser des affectations de 130 000 \$ dans les revenus reportés - unités de stationnement, 250 000\$ dans les revenus reportés - parcs et terrains de jeux ainsi que 336 000\$ aux surplus libres d'arrondissement

CONTENU

CONTEXTE

Les articles 143.2 et 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulent que le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- CA23 160291 - 1233711022 - Dresser le budget de fonctionnement 2024 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser des affectations totalisant 589 100 \$ dans les revenus reportés - unités de stationnement, dans les revenus reportés - parcs et terrains de jeux, au fonds d'urgence climatique ainsi qu'aux surplus libres d'arrondissement
- CA22 160317 - 1223711045 - Dresser le budget de fonctionnement 2023 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser des affectations totalisant 431 000 \$ au fonds de stationnement, au fonds des parcs ainsi qu'au fonds d'urgence climatique de l'arrondissement
- CA21 160346 - 1213711017 - Dresser le budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement d'Outremont
- CA20 160287 - 1203711009 - Dresser le budget de fonctionnement 2021 de l'arrondissement d'Outremont
- CA20 160288 - 1203711008 - Établissement du programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement d'Outremont
- CA19 16 0394 - 1196313003 - Dresser le budget de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2020 ainsi que le Programme triennal des immobilisations de l'arrondissement d'Outremont 2020-2021-2022;
- CA18 16 0345 - 1186983013 - Dresser le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;
- CA17 16 0457 - 1176983003 - Dresser le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;

CA16 16 0361 - 1162861010 - Dresser le budget de fonctionnement 2017 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;

CA18 16 0346 - 1186983012 - Établissement du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 de l'arrondissement Outremont;

CA18 16 0060 - 1186695005 - Autoriser la modification du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de l'arrondissement d'Outremont afin de transférer 100 000 \$ du "Programme d'aménagement des parcs" vers le "Programme de protection des immeubles";

CA17 16 0458 - 1176983004 - Établissement du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de l'arrondissement Outremont;

CA16 16 0285 - 1166983003 - Établissement du Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 de l'arrondissement Outremont.

DESCRIPTION

ENJEUX - PRÉPARATION BUDGET 2025

- Déficit structurel de la dotation de l'arrondissement provenant de la ville centre;
- Ponction supplémentaire récurrente de la ville centre de 100 000\$ et 1 AP (année/personne)
- Indexation de la dotation de 1,8 % insuffisante pour absorber l'ensemble des augmentations de la rémunération et des contrats dû à l'inflation;
- Financement insuffisant afin d'assurer un niveau de services de base aux citoyen.ne.s : Propreté, verdissement et entretien des parcs.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Amélioration des services aux citoyen.ne.s :

1. Mettre en place la mobilité durable et sécuritaire sur le territoire
2. Accélérer la transition écologique
3. Poursuivre les efforts pour l'amélioration de la propreté
4. Agir en tant qu'arrondissement inclusif et solidaire
5. Maintenir une rigueur budgétaire

Aspects financiers :

- Hausse des tarifs de 3 %;
- Inclure en toute transparence les investissements provenant des différents fonds (surplus libres d'arrondissement, fonds d'urgence climatique, stationnement et parcs) dans le budget de fonctionnement pour financer des projets;
- Indexation dans le budget de fonctionnement de 385 600\$ expliquée principalement par l'indexation de la masse salariale ainsi que l'inflation lors de renouvellement de contrats (2024 vs 2025)

JUSTIFICATION

En vertu de l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*, les budgets des arrondissements doivent être approuvés par leur conseil d'arrondissement et transmis au

comité exécutif. Le 26 juin 2024, le Service des finances a transmis aux arrondissements le montant du transfert attribué accompagné des orientations générales de la ville eu égard au budget de fonctionnement 2025 et au programme décennal des immobilisations 2025-2034. Les transferts centraux reçus aux fins de la préparation de notre budget de fonctionnement ont été bonifiés de 1.8%.

L'administration a procédé à l'exercice de planification budgétaire au cours de la période estivale. La participation de toutes les unités a été sollicitée, les directions ont été rencontrées et ont activement participé au processus budgétaire.

Les prévisions budgétaires ont été transmises au Service des finances, le budget sera présenté au conseil lors d'une séance spéciale qui doit se tenir mardi le **8 octobre 2024, à 18 h.**

ASPECT(S) FINANCIER(S)

COMPOSANTES DU BUDGET

	2025
Transferts centraux	10 654 900 \$
Revenus locaux	3 271 600 \$
Taxe relative aux services	4 153 500 \$
Fonds d'urgence climatique	80 000 \$
Fonds de parcs	250 000 \$
Fonds de stationnement	130 000 \$
Surplus d'arrondissement	256 000 \$
Total	18 796 000 \$

1. Transferts centraux (dotation)

Total transferts centraux 2025	10 654 900 \$
--------------------------------	---------------

2. Revenus locaux de tarification

Budget 2024	
Aménagement urbain, patrimoine et administration	1 463 300 \$
Culture, sports, loisirs et développement social	862 800 \$
Transition écologique et sécurité publique	841 000 \$
Ajustements 2025	-192 500 \$
Indexation à 3 %	108 000 \$
TOTAL 2025	3 271 600 \$

3. Taxe relative aux services

Cette taxe est établie en fonction :

- du rôle foncier (valeur de la propriété)
- de nouvelles propriétés
- de la hausse décidée par le conseil d'arrondissement

Budget prévu pour la taxe relative aux services 2024

2024	2025	ÉCART
0.0452 c/100\$	0.0428 c/100\$	-5.3%
3 914 300 \$	4 153 500 \$	239 200 \$

Taux de taxation par 100\$ d'évaluation diminue de 0.0452 c à 0.0428c entre 2024 et 2025.

4. Utilisation de fonds dédiés			
Fonds d'urgence climatique			80 000 \$
Revenus réservés pour fins de parcs et terrains de jeux			250 000 \$
Revenus réservés - unités de stationnement			130 000 \$
Affectation surplus d'arrondissement			256 000 \$
TOTAL 2025			716 000 \$

EFFECTIFS PAR DIRECTION / DIVISION

	2022	2023	2024	2025
Direction d'arrondissement	3	2,5	3	7
Division du soutien administratif	12	12	13	12
Cabinet	0,7	0,7	0,4	1
DAA – Gestion du territoire, du patrimoine et bureau de projets	2	0	2	3
Bureau de projets et de développement durable	5	6	5,5	1
Division urbanisme, permis et inspection	10	10	14	14
Division circulation et occupation du domaine public	6	7	3	2
DAA – Qualité de vie	2,6	2,6	2,6	2,6
Division voirie	28,5	31,5	31	31
Division des sports, des loisirs et des parcs	31,7	34,7	36,6	37,6
Division culture et bibliothèque	11,6	11,6	11,6	11,6
TOTAL AP	113,1	118,6	122,7	122,8
Postes financés au PTI/PDI	5	5,5	5,5	6

MONTRÉAL 2030

Les projets réalisés dans le cadre du budget 2024 répondront aux principes de Montréal 2030, ainsi qu'aux principes d'urgence climatique et de l'analyse différenciée selon les sexes et plus (ADS+). En lien avec les orientations de l'administration, les projets réalisés au budget 2024 permettront d'atteindre les objectifs de l'arrondissement en matière d'urgence climatique, d'augmenter la sécurité pour les plus vulnérables ainsi que de viser une meilleure

qualité de vie pour les citoyen.ne.s.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie DESJARDINS
Cheffe de division soutien administratif -
Secrétaire d'arrondissement

ENDOSSÉ PAR

Julie DESJARDINS
Cheffe de division soutien administratif -
Secrétaire d'arrondissement

Le : 2024-09-11

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François MELOCHE
directeur(-trice) arrondissement (ii)



Dossier # : 1243711017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Daa Gestion du territoire_du patrimoine et des services administratifs , Division soutien administratif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dresser le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement d'Outremont

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1243711017;

Il est recommandé au conseil de l'arrondissement:

DE DRESSER le programme décennal des immobilisations de l'arrondissement Outremont 2025-2034, lequel prévoit des investissements de 25 610 000 \$ cours des dix (10) prochaines années, le tout tel qu'indiqué au sommaire décisionnel;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la Ville, le programme des immobilisations de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un programme d'immobilisations.

Signé par Jean-François MELOCHE **Le** 2024-10-04 12:32

Signataire :

Jean-François MELOCHE

directeur(-trice) arrondissement (ii)
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1243711017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Daa Gestion du territoire_ du patrimoine et des services administratifs , Division soutien administratif
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dresser le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement d'Outremont

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 473 de la *Loi des cités et villes* , la Ville de Montréal est tenue, au plus tard le 31 décembre de chaque année, d'adopter par résolution son programme d'immobilisations pour les trois années financières subséquentes.

Le programme décennal d'immobilisations (PDI) est une planification des dépenses d'immobilisations sur un horizon de dix ans. Adopté par l'administration municipale, il est divisé en phases annuelles et doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité.

Les principaux objectifs du PDI sont :

- Fournir un outil de planification des investissements compte tenu des priorités et des ressources financières disponibles;
- Permettre de gérer l'impact financier des projets sur les budgets annuels de fonctionnement en déterminant les frais de financement, d'exploitation et les différents revenus générés par les projets d'immobilisations.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 16 0292 - 1236131033 - Dresser le programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de l'arrondissement d'Outremont

CA22 16 0318 - 1223711046 - Dresser le budget décennal d'immobilisation 2023-2032 de l'arrondissement d'Outremont;

CA21 16 0347 - 1213711018 - Établissement du programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement d'Outremont;

CA20 16 0288 - 1203711008 - Établissement du programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement d'Outremont;

CA19 16 0394 - 1196313003 - Dresser le budget de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2020 ainsi que le programme triennal des immobilisations de l'arrondissement d'Outremont 2020-2021-2022;

CA18 16 0345 - 1186983013 - Dresser le budget de fonctionnement 2019 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;

CA17 16 0457 - 1176983003 - Dresser le budget de fonctionnement 2018 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;

CA16 16 0361 - 1162861010 - De dresser le budget de fonctionnement 2017 de l'arrondissement d'Outremont et autoriser une affectation du surplus accumulé de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire;

CA18 16 0346 - 1186983012 - Établissement du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 de l'arrondissement Outremont;

CA18 16 0060 - 1186695005 - Autoriser la modification du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de l'arrondissement d'Outremont afin de transférer 100 000 \$ du "Programme d'aménagement des parcs" vers le "Programme de protection des immeubles";

CA17 16 0458 - 1176983004 - Établissement du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de l'arrondissement Outremont;

CA16 16 0285 - 1166983003 - Établissement du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 de l'arrondissement Outremont.

DESCRIPTION

Orientations générales - Plan décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034:

- La planification du PDI 2025-2034 des projets des services centraux et des arrondissements doit refléter adéquatement les réalisations prévues pour cette période en fonction de l'état d'avancement des projets;
- Les services centraux et les arrondissements devront limiter les investissements selon la cible annuelle d'emprunt à la charge des contribuables qui leur est soumise;
- Pour être admissibles au PDI 2025-2034, les dépenses d'immobilisations doivent être de nature capitalisable et satisfaire les conditions de la Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations;
- Les services centraux et les arrondissements ont la responsabilité de prévoir le budget de fonctionnement nécessaire à l'exploitation de tout nouvel équipement à même leur enveloppe budgétaire.

JUSTIFICATION

En vertu de l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*, chaque année, les budgets des arrondissements doivent être approuvés par leur conseil d'arrondissement et transmis au comité exécutif.

En juin dernier, le Service des finances a transmis aux arrondissements le montant de l'enveloppe attribuée ainsi qu'un document décrivant les orientations générales de la Ville.

L'administration a procédé à l'exercice de planification budgétaire au cours de la période estivale. Les directions ont été sollicitées et rencontrées dans ce processus de préparation budgétaire.

Les prévisions budgétaires ont été transmises au Service des finances à la fin du mois d'août et les budgets doivent être adoptés au plus tard le 10 octobre 2024.

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequis afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt pour l'exécution des travaux auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH). Le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, au maintien et à l'amélioration de l'offre de service aux citoyens.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement d'Outremont, tel que soumis au conseil, respecte l'enveloppe fournie par le Service des finances de la Ville de Montréal.

Le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement Outremont prévoit un investissement total de 25 610 000 \$ soit un montant de 2 561 000 \$ par année.

Le détail des investissements prévus est disponible en pièces jointes.

La réalisation des projets décrits en pièces jointes nécessitera de nouveaux règlements d'emprunt et l'approbation du MAMH.

MONTRÉAL 2030

Les projets réalisés dans le cadre du PDI 2025-2034 répondront aux orientations de Montréal 2030, ainsi qu'aux principes d'urgence climatique et de l'analyse différenciée selon les sexes et plus (ADS+).

En lien avec les orientations de l'administration, les projets réalisés au PDI 2024-2033 permettront d'atteindre les objectifs de l'arrondissement en matière d'urgence climatique, d'augmenter la sécurité pour les plus vulnérables ainsi que de viser une meilleure qualité de vie pour les citoyens.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du PDI 2025-2034 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments et équipements, ainsi qu'au maintien et à l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

La présentation du budget sera ajoutée au site internet de l'arrondissement comme par les années passées.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Conformément aux dispositions du *Règlement sur les modalités de publication des avis publics de l'arrondissement d'Outremont* (AO-411) et conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal (R.L.R.Q.c C-11.4) - un avis public annonçant l'adoption du Programme décennal d'immobilisation 2025-2034 et du budget de fonctionnement 2025 a été publié sur le site Montreal.ca ainsi qu'à la Mairie de l'arrondissement le 30 septembre 2024.

Adoption : 08 octobre 2024, 18 h

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie DESJARDINS
Cheffe de division soutien administratif -
Secrétaire d'arrondissement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-09-11

Julie DESJARDINS
Cheffe de division soutien administratif -
Secrétaire d'arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François MELOCHE
directeur(-trice) arrondissement (ii)